

Catherine joint a été reconnue
 et légitime par le mariage contracté le
 29 juillet 1829 devant Coffin au Tribunal de
 Liège Lambert, et de change et
 d'une main joint.

448

Decédé à Liège, le 29 Juin 1889.

Et d'un huit sur vingt deux, le vingt deux Mars, à midi, devant Monsieur Frédéric Courve
 Yourquatre de la ville de Liège, officier de l'état civil est pour parue Marguerite Gilot, épouse de
 Jean François Confort, âgé de vingt quatre ans, Sage femme, Domicilié à cette ville rue
 d'Anvers des Sifronides N° 33 quartier de l'ouest, laquelle Monsieur de l'air que le vingt deux
 présent mois pour le quatre heures du matin, la Monsieur avec Marie Joire, âgée de
 quatre ans, journalière, Domicilié rue de l'Hostie N° 6 quartier de l'ouest. Sédit et touché et
 son domicile d'un enfant d'un type féminin quelle Monsieur présente à l'égard elle joint les
 Monsieur et prénoms de Marie-Catherine Joire: les dits de l'air et joint
 fait au prénoms de Jean Louis Debauve, âgé de vingt trois ans, journalier, Domicilié dans la
 rue de l'Hostie N° 9 et de l'autre de l'air, âgé de vingt quatre ans, journalier, Domicilié à l'air
 même quartier, & à la l'air et signé avec Monsieur Leprins et de l'air, après qu'il lui
 a été fait lecture des dits Me Sachant l'air. / m. Gilot
 Et l'air de la ville

Notaire

449

Et d'un huit sur vingt deux, le vingt trois Mars, à midi, devant Monsieur